



## La Belgique doit agir pour la paix

Par [Pierre Galand](#)

Mondialisation.ca, 13 décembre 2019

[Entre les lignes](#) 27 novembre 2019

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Ni Jens Stoltenberg, Secrétaire général de l'OTAN.

Ni Emmanuel Macron Président de l'Etat français.

Aujourd'hui, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord entend s'emparer de l'espace comme domaine « réservé d'intervention militaire » et désigne la Chine comme ennemi potentiel. L'OTAN, créé en avril 1949 à Washington, avait pour objectif de sceller une alliance militaire transatlantique pour assurer la défense du « monde libre », l'Occident, face à la montée en force du système de défense et d'offensive de l'Union Soviétique, à la tête du Pacte militaire de Varsovie (créé le 14 mai 1955).

En 1991, M. Gorbatchev, alors Président de l'URSS, décide de mettre fin au Pacte de Varsovie, ordonne le retrait des troupes soviétiques de l'Allemagne de l'Est et annonce qu'il n'interviendra plus dans les autres pays de l'Est européen.

De son côté, l'OTAN, malgré la disparition du risque résultant de la confrontation Est-Ouest, prend la décision de rester en place car, déclare son secrétaire-général Manfred Wörner, il existe d'autres risques auxquels l'alliance occidentale est confrontée.

Dans les faits, l'OTAN va se substituer aux Nations Unies et son Conseil de sécurité, non seulement dans l'évaluation des risques pour la paix mondiale mais également dans la prise de décision militaire relative aux interventions en cas de crise pour la sécurité dans le monde. C'est aussi l'OTAN qui définit la cohérence des équipements militaires de ses membres. Entretemps, avant même leur adhésion à l'Union européenne, l'ensemble des anciens pays européens satellites de la Russie est invité à rejoindre l'Alliance atlantique.

Ces politiques voulues par les Etats-Unis ont une double conséquence. La première, d'empêcher l'ONU de trouver une nouvelle légitimité post-guerre froide, de saborder toute perspective de relance des négociations de désarmement comme vecteur d'une paix fondée sur les accords bi et multilatéraux. La seconde : d'humilier les Russes car les USA vont déconsidérer les propositions faites par Mikhaïl Gorbatchev et ses conseillers, entre autres l'offre de construire une « Europe maison commune » pour tous les Européens, car les Américains, eux, considéraient avoir gagné la guerre Est-Ouest dès la chute du Mur de Berlin.

Il faut aujourd'hui interpréter l'attitude de M. Vladimir Poutine comme une réaction à cette humiliation, au pillage des actifs économiques de la Russie et au déploiement orchestré par les USA de quelques 80 bases militaires américano-otaniennes non loin des frontières occidentales de la Russie. A croire que nous n'avons rien retenu de l'histoire du Traité de

Versailles imposé aux Allemands au lendemain de la Première guerre mondiale en juin 1919. Il fut considéré comme le pire camouflet à la nation allemande, constituant pour nombre d'historiens les prémises de l'arrivée au pouvoir du nationalisme allemand et d'Hitler.

Aujourd'hui, l'Europe devrait avoir conscience de ce que l'OTAN est avant tout un reliquat encombrant de la guerre froide car l'OTAN conçoit la paix selon la maxime : « si vis pacem para bellum » (si tu veux la paix, prépare la guerre).

En Europe, cette conception incite certains hommes politiques à plaider pour une Europe forte, disposant de ses propres moyens intégrés de défense, évaluant elle-même les risques pour sa sécurité. La vision otanienne versus la vision défense européenne ne règle absolument pas l'impérieuse nécessité de baser notre sécurité commune, et celle des autres peuples, sur la réduction du risque de l'usage des armes de destruction massive, de plus en plus performantes et de plus en plus miniaturisées. Pour y arriver, mettons en avant la tout aussi impérieuse urgence de réhabiliter les instruments d'arbitrages internationaux reposant sur le droit international et la Déclaration universelle des droits humains afin d'anticiper les conflits et de les désamorcer dans les plus brefs délais.

Les différents comités de désarmement et de contrôle des armes, siégeant à Genève, sont aujourd'hui en état de mort cérébrale. Pire, les rapports des Occidentaux avec les Russes et les Chinois relèvent plus de l'invective et de l'insulte. Nous sommes donc loin de ce que Soviétiques et Américains étaient en mesure de négocier dans les années 80 pour réduire les risques de l'usage des armes de destruction massive. Même en Europe, il fut un temps où des personnalités comme les Belges Henri Rolin et Pierre Harmel et... le Soviétique Vadim Zagladine avaient largement contribué à finaliser les Accords paneuropéens d'Helsinki, accords de sécurité et de coopération européenne.

Rappelons que ces accords réunissant 35 pays portaient sur 10 principes régissant les relations entre les Etats et reposant sur la reconnaissance des droits humains comme facteur essentiel de la paix, de la justice et du bien-être pour assurer le développement de relations amicales et de coopération entre tous les Etats. Ces accords ont été répartis dans trois corbeilles différentes et vont fonder les bases de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). Première corbeille : les mesures de confiance, de la sécurité et du désarmement. Deuxième corbeille : la coopération dans les domaines de l'économie, de la science, de la technique et de l'environnement ; troisième corbeille : coopération dans les domaines humanitaires, c'est-à-dire liberté de la presse, échanges culturels et en matière d'éducation. Ces Accords, signés en août 1975 en pleine guerre froide, marquèrent un tournant historique donnant une dimension universelle à la défense des droits humains et des libertés fondamentales comme facteurs essentiels de la paix.

Aujourd'hui, M. Emmanuel Macron suscite des inquiétudes du côté de l'OTAN en avançant la nécessité d'un pilier européen de la défense plus indépendant des Etats-Unis. Cela ne résout en rien la question du surarmement ni de la conception même de la sécurité européenne et encore moins de celle du reste du monde. Il faut de toute urgence réhabiliter et renforcer tous les lieux et institutions capables de recréer les mécanismes de sécurité fondés non sur la défiance mais sur la coopération.

Les grandes et moyennes puissances sont généralement peu enclines à ce genre d'exercice et il appartient donc aux petits pays de prendre les initiatives qui permettront de freiner et d'inverser la tendance actuelle qui réserve de plus en plus de moyens budgétaires à

l'armement et à la recherche - développement en armements de pointe. Ces initiatives doivent permettre de reconstruire le difficile chemin vers un monde capable de limiter la course et le commerce des armements, ce qui permettra de dégager les ressources nécessaires pour relancer les mécanismes multilatéraux de sauvegarde de la paix et de la coopération pour développer le bien-être commun dont est privée, encore aujourd'hui, la majorité des êtres humains peuplant notre planète.

C'est, à mon sens, le rôle auquel la Belgique doit s'employer en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies durant l'année 2020.

Pierre Galand

La source originale de cet article est [Entre les lignes](#)  
Copyright © [Pierre Galand](#), [Entre les lignes](#), 2019

---

Articles Par : [Pierre Galand](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)